

ques lambeaux de notre religion qu'il craint bien de voir aller aux régions chaudes.

Mais il ne veut pas être seul à faire du sauvetage. M. Taillon est un homme prudent, et il aime bien à se hasarder en groupe, faisant la musique et laissant aux autres le travail.

C'est aux canadiens-français de la Province de Québec, dit-il, de m'aider à sauver les manitobains; ils sont sous notre protection, nous avons charge de les protéger et de leur faire rendre justice, parce que nous sommes, nous, Province de Québec, représentée par moi, Olivier, le groupe français le plus considérable de la Confédération.

Nous n'avons pas besoin de relever tout ce qu'il y a d'incohérent dans cette prétention, qui est la négation même du principe de la Confédération, du chacun pour soi, et qui revient à l'affirmation de l'Union Législative; mais nous tenons à signaler le fait que M. Taillon prêche ici purement et simplement la coalition des catholiques du Canada, ayant pour corollaire la coalition protestante, et pour résultante forcée l'écrasement français.

En voilà un représentant, n'est-ce pas? Ah! ce n'est pas à antiphoner qu'on apprend ces choses-là!

Mais il y a bien mieux: le Manitoba doit trouver bien étrange cette protection subite de la Province de Québec, et nos compatriotes du Nord-Ouest doivent faire de cruelles réflexions.

En 1870, lorsque le Manitoba combattait pour obtenir la plénitude de ses droits violés par une cession qu'il n'avait pas consentie, a-t-on vu M. Taillon se lever pour dire à la Province de Québec que son devoir était de soutenir les manitobains?

Pas du tout; tout ce monde-là s'est tenu

coi et a aidé Sir John Macdonald à se jouer de tous les manitobains, même de l'archevêque Taché.

En 1885, lorsque les hommes de notre race du Nord-Ouest et du Manitoba se sont élevés contre les exactions des représentants du gouvernement fédéral, exactions reconnues par tout le clergé du Nord-Ouest, M. Taillon a-t-il pensé qu'il était de notre devoir de secourir les opprimés, et que la Province de Québec se devait de protéger ses frères? Pas du tout: on a envoyé des bataillons canadiens-français pour tirer sur ceux qui demandaient justice, et M. Taillon lui-même, en pleine Assemblée Législative, a refusé de compatir au malheur des métis dépouillés de leurs terres et de leur asile.

Voilà comment on a traité les manitobains lorsqu'ils ont fait appel à notre appui pour sauver leur liberté et leur patrimoine.

Et ils doivent bien rire aujourd'hui de voir M. Taillon se proclamer leur sauveur et appeler la Province de Québec aux armes pour secourir le Manitoba qui ne se plaint de rien.

Ah! les manitobains savent quelle comédie se cache sous le jeu de ces grands enfonceurs de portes ouvertes qui crient si fort aujourd'hui: Aux armes!

Ils savent parfaitement que M. Taillon se fiche de ses frères du Manitoba comme d'une guigne, et qu'il ne leur sacrifierait même pas un *ut* grave. Nous en avons donné la preuve. Les manitobains savent que le seul but des castors est de mettre de nouveau entre les mains des curés le contrôle de l'argent destiné à l'éducation des catholiques.

C'est pour le magot, et pas pour autre chose, que l'évêque Langevin s'égosille et que M. Larivière joue l'enfant de cœur.